50e Année. — N° 3573. — Le N° 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 23 Avril 1938

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), et à l'Agence de publicité CHIMOT, 3, rue d'Ambroise, PARIS, 2e *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

Piéu ! Piéu ! d'un Gavot

« Il faut tâcher de ne s'affliger de rien et de prendre tout ce qui arrive pour le meilleur ».

Ainsi, dans une de ses *Pensées* Blaise Pascal résume l'optimisme en philosophie ou plutôt en raison humaine.

Mais il a dit aussi : « La justice et la vérité sont deux pointes si subtiles que nos instruments sont trop émoussés pour y toucher exactement. » Et encore : « Si la justice existait, les juges n'auraient point besoin de bonnet carré pour s'en donner image d'autorité. »

N'en déplaise au génial penseur, je crois qu'à l'heure présente il faut une forte dose de résignation pour pratiquer un béat optimisme et j'ajoute que la justice trop souvent est un défi au bon sens et le contraire de l'équité.

Je vous ai conté la lamentable histoire de Madame Beaudoin, condamnée à Versailles pour avoir conservé les reliques de ses enfants, morts à la guerre, des héros, des martyrs.

Il suffit d'un déménageur extrémiste, maintenant au mépris de tous, pour dénoncer cette digne femme comme « cagoularde » et mettre aussitôt en marche le parquet.

Devant la réprobation générale, le garde des sceaux décréta que les trophées-souvenirs seraient dispensés de déclarations. Mais il n'a pas mis à pied les juges qui, comme des automates sans jugement, infligèrent à la mère de deux sacrifiés une amende et par faveur ! en surcroît !

Voici qui, sur un autre plan, dépasse, s'il se peut, cette énormité de la loi, non seulement provocatrice d'injustice, mais protectrice des malfaiteurs.

Un individu rafla cent et plus d'objets divers et de grand prix. Il les enfouit, avec précaution, dans son jardin et attendit l'heure propice à valoriser cette fortune de larcins. Il y avait, paraît-il, des ciboires, des calices, des bracelets d'or, des montres, des bijoux, etc...

Dès le lendemain de la prescription légale, il exhuma tranquillement son trésor et l'offrit à clientèle avouant très haut, qu'il s'agissait d'objets volés par lui.

D'aucuns le prirent pour un fou, d'autres, le connaissant mieux, se souvinrent des disparitions. On dénonça le marchand-voleur. Et le procureur de la République de répondre : « Mille regrets, il y a prescription, la Justice n'en a rien à connaître. »

Plaintes sont déposées pour recel. Souriant, le bandit comparait devant le tribunal où s'engage le suivant dialogue entre le président et l'inculpé :

— Vous avez bien volé tout ce que vous voulez vendre.

— Oui, je l'ai volé ; j'ai même été poursuivi, à telle date et relâché faute de preuves.

— Alors, vous êtes bien un voleur.

— Je suis un voleur, je puis même vous donner noms et adresses de ceux que j'ai détroussés.

— Alors ! Alors ! Allez en paix, brave homme ! Tirez le meilleur profit de vos rapines, car la loi ne peut à la fois identifier dans le même individu le voleur et le recéleur ! Un voleur ne saurait être en même temps recéleur. Telle est notre justice...

L'effarante et véridique histoire s'arrête là.

Jules Moineau et Courteline nous amusaient toujours avec leurs tribunaux comiques ; ils ne soupçonnaient pas les tribunaux tragiques, les tribunaux ridicules et les tribunaux d'injustices !

Continuons, en supposant ce qui pourrait se passer de plus inconcevable encore.

Le véritable propriétaire d'une montre en or, la reconnaissant dans la boutique du bandit qui n'est pas, ne peut pas être ! recéleur, s'en empare et s'en va.

Aussitôt le bandit de crier : Au voleur ! au voleur ! et de recourir à la justice ?

Le procureur, légalement, vu la décision dont a bénéficié le malfaiteur, estime qu'il y a flagrant délit. Et ne bondissez pas, accusé par son voleur, le propriétaire de la montre comparaît en correctionnelle.

Dialogue entre le président, le prévenu, le plaignant.

— Vous reconnaissez avoir escamoté une montre dans le magasin du sieur, ici présent ?

— Cette montre m'appartenait, elle portait, gravés à l'intérieur du boitier, mes nom et prénoms, ainsi que l'année de l'achat.

— Ne sortons pas de la question. Avez-vous volé cette montre ?

Je n'ai rien volé, j'ai récupéré ce qui m'appartient, après dix ans de privation.

— Vous n'en avez pas le droit, car le voleur, ne se confondant jamais avec le recéleur, possède droits de propriété, de par la loi !

— Mais, M. le Président, c'est odieux.

— J'en conviens.

— Et la justice !

— Nous ne sommes pas des juges mais des aveugles applicateurs des lois. Vous êtes coupable d'un larcin qualifié.

Et, se tournant vers l'avocat du bandit, le président de l'interroger sur ce qu'il réclame.

— Nous réclamons d'abord l'application de la loi pour vol avoué ; de plus mille francs de dommages-intérêts, car l'inculpé, par besoin d'argent, dit-il, a vendu le boitier en or, conservant les rouages, en bon état, pour une montre en boitier de nickel. Il y a donc, non seulement vol, mais profit et dissimulation par changement de nature de l'objet volé...

Le Tribunal, vu l'article X de la loi du .... du Code de justice criminelle, malgré ses droits de pleine propriété d'une montre en or, reconnue sienne sans doute possible, condamne le prévenu pour vol, à 8 jours de prison, à 50 francs d'amande et en outre à verser au sieur X, chez qui se trouvait légalement cette montre volée par lui, mais bénéficiant de la prescription, à 1.000 francs pour préjudice causé.

Et voilà comment le plus honnête homme du monde risque de subir dégradation et châtiment et réprobation ; comment, au nom des lois fabriquées sans la moindre notion de justice, une crapule a moyen de narguer ses victimes et de devenir un innocent protégé.

Croyez-m'en, nos pères enseignaient, avec raison d'expérience, qu'un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès. Tout de même, il y a des jugements à déconcerter les plus farouches partisans de la philosophie de Pascal. A notre époque, il faut s'affliger de tant de choses !

Emile ROUX-PARASSAC.

POLITIQUE INTERIEURE

Il ne reste plus qu'à Gouverner

par Michel BRILLE
Député de la Somme

A une énorme majorité, le Parlement français, Chambre et Sénat, vient d'accorder sa confiance au gouvernement de M. Daladier.

Ce gouvernement est le cinquième de cette législature qui n'a pas encore deux années d'existence. Le peuple de France n'aurait pas compris que cette crise ministérielle ne soit pas résolue dans les délais les plus courts.

Les évènements vont vite ; ils n'attendent pas.

Depuis deux ans, l'Europe connaît une guerre civile en Espagne, une guerre coloniale de l'Italie en Ethiopie et l'annexion par la force de l'Autriche à l'Allemagne.

Depuis deux ans la France voit sa monnaie diminuer de valeur, son économie s'anémier, ses finances se tarir, son influence dans le monde passer au second plan.

Le Parlement, dans sa très grande majorité, a compris que cela ne pouvait plus durer. Il s'est ressaisi. Il a bien fait.

⁂

Il est vrai que les pouvoirs demandés sont bien différents de ceux que réclamait le gouvernement à direction socialiste de M. Léon Blum.

Nous remarquons, en effet, que l'impôt sur le capital qui se serait abattu, en particulier, sur la classe paysanne, ne figure plus dans le projet ; n'y figure pas non plus la réévaluation du stock d'or de la Banque de France, qui n'était qu'une inflation camouflée.

La suspension de l'amortissement, l'impôt sur les rentes en sont également absents.

Ce qui y figure, au contraire, c'est l'appel à la confiance ; quand un gouvernement reconnaît qu'il ne peut lancer un emprunt, il se condamne lui-même. L'esprit, cette fois, a changé et nous sommes persuadés que cet appel sera entendu.

Il va falloir maintenant mériter cette confiance, car la confiance que l'on a méritée une fois, il faut la mériter chaque jour.

Il faut que la France se remette au travail ; il faut que les usines ne soient plus occupées que par des ouvriers qui travaillent et non par des grévistes.

Il faut que la loi soit respectée par tous et que l'on comprenne enfin que toutes les classes d'un pays sont solidaires, qu'une classe ouvrière ne peut être riche avec un patronat en faillite et un patronat prospère avec un prolétariat malheureux.

⁂

Il faut aussi et surtout être réaliste dans le domaine de la politique extérieure. Dans ce domaine, plus que dans tout autre, l'idéologie doit être bannie. On ne fait pas de bonne diplomatie en hurlant des slogans dans les meetings et en vouant au poteau tel ou tel chef d'Etat qui vous déplaît.

Hitler et Mussolini ne sont pas des idéologues et ce n'est pas avec des motions votées dans les Congrès que l'on peut combattre leur influence.

L'axe Rome-Berlin a pu se constituer beaucoup plus par notre absence d'ambassadeur à Rome que par le génie ou la raison d'Hitler.

Nous espérons bien que nous allons changer de méthode et nous rapprocher des réalités ; pour cela il ne faut plus parler, il faut agir et cela sans délai.

Le Gouvernement, dirait M. de Lapalisse, doit enfin gouverner ; mais si c'est difficile quand on n'a pas la confiance du Pays, c'est aujourd'hui facile pour M. Daladier.

Qu'il gouverne et le Pays sera avec lui !

Mérimée et Sisteron

Il y a un siècle, les monuments de Sisteron étaient en bien triste état !

Prosper Mérimée, qui était à la tête des *Monuments Historiques* et qui avait donné attention aux monuments de Riez et à la Rotonde de Simiane, s'en émut. Il avait un bon correspondant à Sisteron dans M. Renaux qui avait, à sa demande, fait des devis de plus de 30.000 francs de l'époque (500.000 francs d'aujourd'hui).

La Ville de Sisteron qui toujours a eu le souci de ses monuments et la volonté de les préserver, voulait acquérir les remparts, sauver les tours, ces tours dont Paul Arène dira plus tard *nos vieilles tours républicaines* du temps des consuls.

En Provence, vers 1830-40, on démolissait remparts et tours, à tour de bras, Mérimée s'en désolait, et il était émerveillé du goût et de l'attachement des Sisteronnais à leurs monuments. Il donna les conseillers de Sisteron en exemple à la *Commission des monuments historiques*, au ministère de l'Intérieur, il n'y avait pas encore de ministère des beaux arts, le 20 février 1846. Il y revint et obtint d'aider la municipalité Sisteronnaise. Nos monuments étaient sauvés.

Nous devons une grande gratitude à Mérimée, de l'Académie Française, l'inspecteur général des Monuments historiques, qui fut aussi l'illustre auteur de Carmen et de Colomba. Un vieil ami de Sisteron et de ses monuments historiques offre une plaque de marbre du souvenir et de gratitude à Mérimée qui sera inaugurée le Dimanche 3 Juillet et posée près d'une des tours sauvées par Mérimée et la municipalité de l'époque et depuis, bien entretenues par nos successives municipalités et les monuments historiques. On inaugurera cette plaque sans doute avec une musique célèbre et la radio.

Ainsi Sisteron qui a toutes les pages de son histoire a trouvé des amis de ses monuments paiera sa dette à Mérimée. On aura une délégation des Amis de Mérimée, de Cannes, ville où repose le célèbre académicien, auteur de *Carmen*.

Touring-Club de France

Un concours est ouvert par le Touring-Club de France entre les hôtels qui, depuis le 1er Août 1935, auront fait des installations sanitaires, tant dans les chambres que dans les services généraux ; auront apporté des améliorations aux installations existantes, en particulier dans l'aménagement des cuisines et dépendances pour y amener l'air, la lumière, la propreté, y combattre le bruit et les odeurs, et qui se seront signalés par leur entretien parfait.

La région dans laquelle a lieu le Concours est délimitée ainsi qu'il suit :

Département du Vaucluse ;

Département des Basses-Alpes ;

Département des Bouches-du-Rhône, cantons de : Aix, Lambesc, Peyrolles, Salon, Trets, Châteaurenard, Eyguières, Orgon, Saint-Remy-de-Provence, Tarascon.

Département du Var, cantons de : Draguignan, Aups, Barjols, Besse-sur-Issole, Callas, Comps-s.-Artuby, Cotignac, Fayence, Lorgues, Le Luc, Rians, Salernes, Tavernes, Brignoles, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

Département des Alpes-Maritimes, cantons de : Guillaumes, Puget-Théniers, Roquebillière, Roquesteron, St-Etienne-de-Tinée, Saint-Martin Vésubie, Saint-Sauveur, Utelle, Villars, Coursegoules, Saint-Auban, Saint-Vallier-de-Thiey.

Seront seuls admis au Concours les hôtels ayant au maximum 25 chambres, et installés dans les localités ne comportant pas une population supérieure à 15.000 habitants.

Pour être admis au Concours, les hôtels devront comporter au minimum par étages :

a) un W.-C. à l'anglaise avec chasse d'eau, largement éclairé et ventilé sur l'extérieur ;

b) Deux lavabos à eau courante ;

c) Un poste d'eau ;

d) Et, pour l'ensemble de l'hôtel, une salle de bains ou salle de douches.

Pour l'attribution des prix, le Jury tiendra compte du nombre de chambres munies de lavabos et de bidets à eau courante, du nombre de W.C. qu'il est souhaitable de voir établis à raison de 1 pour 8 chambres, ou par étage, indépendamment des W.-C. réservés au passage et au personnel.

Seront également retenus comme éléments d'appréciation, les difficultés d'adduction d'eau et d'évacuation des eaux usées, l'existence d'une distribution d'eau chaude et du chauffage central, les installations générales, la propreté des chambres et des services — en particulier de la cuisine — le service et la tenue du personnel, le choix des meubles, les commodités de garage, les mesures prises pour assurer le silence dans l'hôtel, les prix pratiqués, la catégorie et le genre de l'établissement.

Le Touring-Club de France met à la disposition du Jury, une somme de 30.000 francs qui pourra être répartie ainsi qu'il suit entre les lauréats :

1 Prix de 10.000 Francs
2 Prix de 5.000 Francs
4 Prix de 2.500 Francs

Dans le cas où l'un des prix ne serait pas attribué, le Jury aura la faculté d'en utiliser le montant dans les conditions qu'il estimera répondre le mieux au but du Concours.

Si le Jury le juge nécessaire, il pourra être attribué, en plus des prix prévus, un certain nombre de diplômes.

Les hôteliers désirant prendre part au Concours, devront envoyer leur adhésion au Touring-Club de France avant le 10 Mai 1938, dernier délai, en y joignant un état des travaux exécutés avec mémoire des dépenses afférentes.

En demandant leur admission au Concours, les Hôteliers acceptent d'avance, les décisions, sans appel, du Jury.

Dans le courant de l'été 1938, les installations terminées seront visitées par une Commission nommée par le Conseil d'Administration du Touring-Club de France.

© VILLE DE SISTERON

La Situation

Aussi loin que l'on remonte dans les annales parlementaires on ne trouve pas de majorité aussi massive accueillant un Ministère lors de sa présentation devant les Chambres.

La raison ?

Inutile d'aller la chercher bien loin. Et la presse du Reich, avec une perspicacité à laquelle nous nous plaisons à rendre hommage s'est chargée de nous la fournir. Plusieurs journaux allemands ont en effet écrit, en substance, en réponse à la déclaration ministérielle, que personne ne songeait à menacer la France.

On a la mémoire bien courte, outre-Rhin et l'on oublie même le dernier discours de M. Goebbels ; mais là n'est pas la question. Ce que nous voulons souligner, c'est le fait, par la presse allemande, de constater que « il suffit que les Français entendent parler d'un quelconque danger extérieur pour qu'immédiatement ils renoncent à leurs querelles ».

Si nous étions enclins à douter de nous-mêmes, voilà qui réduirait à rien les arguments défaitistes de certains de nos compatriotes !

Oui, il suffit d'un coup de clairon, que celui qui le donne « ait la manière », et aussitôt, décevant les espoirs de ceux qui nous guettent, rejoignant en cela nos ancêtres, nous faisons bloc, comme un seul homme.

Loin de nous l'idée de minimiser les difficultés que le Ministère Daladier aura à surmonter dans les mois qui viennent. Mais, est-il un pays dans le monde, à l'heure actuelle, qui n'en ait point ?

Il a suffi que le fils du boulanger, l'ancien sergent d'infanterie, laisse parler son cœur et s'adresse à nous dans le langage à la fois simple et coloré d'un homme de notre terroir, pour qu'aussitôt Parlement et Pays suivent... Non, au pas de parade, mais librement, dans une discipline volontairement consentie, parce que chacun a désormais la conviction que la terre si péniblement acquise au cours des siècles, les libertés payées de tant de sang généreux, sont en péril.

Une fois de plus le monde est étonné !

Quant à nous, élus du peuple, ouvriers prêts à donner des heures supplémentaires de travail pour la défense nationale, capitalistes comprenant enfin la gravité des circonstances, Français décidés à apporter leur obole pour la défense du pays et l'équilibre de notre budget, nous entrons dans ce climat nouveau en « partant du pied gauche » comme disent les anciens combattants, comme si rien ne s'était passé, comme si la haine ne s'étalait pas hier sur les murs et au bas des colonnes de certains journaux.

Délibérément, nous ne ferons pas un retour en arrière pour démasquer les fautes et les erreurs commises.

Il y a soixante-sept ans, après la honte de Sedan, un grand peuple qui ne voulait pas mourir, s'était patiemment taillé un empire à la mesure de son génie et puis, ramassant les tronçons du glaive, il avait attendu ce que Gambetta appelait « l'heure de l'immanente justice ». Cette heure, sans qu'il eut rien fait pour en hâter la venue, sonna à l'horloge du destin et les filles chéries rentrèrent dans le giron de la mère-patrie.

Et voici que par on ne sait quelle singulière aberration, nous étions en train de « saboter » cette victoire.

Daladier a renversé la vapeur : le pays s'est retrouvé sous les dehors rudes de celui qui a été l'artisan silencieux de notre défense nationale.

La confiance renaît.

Courage !

Loterie Nationale

Le Tirage de la Quatrième Tranche

Le secrétaire général de la Loterie Nationale porte à la connaissance du public que le tirage de la quatrième tranche de la Loterie Nationale 1938 aura lieu le Lundi 2 Mai 1938, à 20 h. 45, salle Pleyel, 252, Faubourg Saint-Honoré.

Fêtes de Pâques

Heureux qui fit un beau voyage
Pour Pâques, en cette saison,
Et s'en revint à la maison
Sans s'être abîmé le visage.

Heureux qui loin de tout village
N'a pas connu la crevaison
Qui projette une cargaison
Dans le décor, hors du virage.

Qu'il soit heureux l'audacieux
Qui n'a pas rejoint ses aïeux
Dans le coin où Pluton les parque

Et qu'il bénisse le Destin
Le chauffeur qui, Mardi matin
Ne s'éveillat point chez les Parques.

André TERRAT.

Les ravages de la gelée

Les représentants des Basses-Alpes interviennent auprès des Pouvoirs Publics

Dès qu'il a eu connaissance de l'étendue de désastre causé, l'autre semaine, par la gelée intense qui est venue anéantir à peu près tout espoir de récolte dans la plus grande partie des vergers du département, le sénateur de Courtois, président du Conseil Général des Basses-Alpes a fait, au nom de ses collègues et en son nom personnel, une démarche instante auprès du président Daladier pour que, dès la rentrée parlementaire, un projet de loi soit déposé tendant à indemniser les agriculteurs.

Après la Bataille

Dans la petite salle du café, près du comptoir où défilent et bavardent les villageois, la partie de belotte s'achève.

Plusieurs consommateurs ont fait cercle autour des joueurs, car la bataille a été dure et ils commentent maintenant les coups avec le vainqueur qu'entoure le nuage parfumé de sa cigarette.

— Dites-donc, s'écrie soudain l'un des partenaires, elles sentent bien bon vos cigarettes ! C'est du tabac d'Orient, ma parole...

— Vous l'avez dit, mon cher Gauthier, et du fameux ! Ce sont des « Naja ». Goûtez-moi cet arôme...

Et l'élégant paquet où se dresse, symbolique, la tête du serpent exotique, fait le tour de la petite société.

— ...Délicieuses, en effet ! Vous ne vous refusez rien, compère. Et vous devez savoir ce que çà vous coûte !

— Exactement quatre francs les vingt... Pas un sou de plus.

— Pas possible ! Je croyais les cigarettes d'Orient beaucoup plus chères que cela !

— C'est que précisément, les *Naja* sont les moins chères des cigarettes en tabac d'Orient, explique le débitant, qui s'est rapproché de nos amis. Mais la régie fabrique à des prix très différents, suivant l'origine des tabacs ou leur préparation.

« Bien sûr, tout le monde ne m'achète pas, comme le Directeur de l'usine de H..., des Myrtil à neuf francs les vingt, dont les tabacs ont subi la fermentation en Egypte. Ou bien des Gitanes-Vizir, les cigarettes ovales dont vous voyez là-bas les jolis boitages rouges.

— Mais, poursuit le débitant, il existe également des Salambo, ovales elles aussi, ou les Sultanes à bout doré, qui sont déjà d'un prix moins élevé.

« Cependant, celles que je vends le plus couramment, et qui ont un très gros succès, ce sont justement les Naja que nous a offertes votre ami ».

— J'avoue qu'à ces prix, on comprend leur succès. Elles ont un parfum délicat et laissent une saveur très agréable au palais. Il faudra que j'en rapporte à ma femme... conclut Gauthier, je suis sûr qu'elle les aimera, elle aussi ».

A VENDRE OCCASION

Caisse Enregistreuse

marque « NATIONALE » en très bon état.

S'adresser au Bureau du journal.

Chronique Sportive

PEDALE SISTERONNAISE

Jeudi dernier à 21 h., dans la salle des réunions de la Mairie, la P. S. avait convoqué tous ses adhérents pour procéder à la nouvelle formation du bureau.

Après délibération, le choix suivant a été fait :

Président d'honneur : M. Turcan Louis ; Président : M. Robert Louis ; Vice-Président : MM. Arnaud Avy et Sorzana Jean ; Secrétaire : Curnier Emile ; Secrétaire-Adjoint : Bravo Francis ; Trésorier : Massin Joseph ; Trésorier-adjoint : Fénoglietto Louis ; Managers : Robert Louis et Alquier.

Par ailleurs, ont été désignés délégués à la presse, MM. Izard et Emilien Achard.

On nous prie d'annoncer que Chastel et Bertagnolio, les deux valeureux champions de la P. S. courront le prochain tour du Vaucluse. A tous les deux nous souhaitons les plus beaux lauriers.

∴

LE GRAND PRIX DE PAQUES A FORCALQUIER

C'est avec le plus vif succès que s'est courue cette épreuve dont le départ fut donnée à 23 coureurs devant une très nombreuse assistance.

Au cours de cette épreuve, menée à vive allure malgré les difficultés du parcours, les favoris ne tardèrent pas à démontrer leur supériorité et terminer ensuite avec aisance. Voici le classement :

1er, Henri Massot ; 2e, Aimé Bricot ; 3e, Gino Bertagnolio ; 4e, Marcel Grillot (tous de la Pédale Sisteronnaise) ; 5e et 1er des débutants, Fernand Peyre, V. C. Dignois ; 6e, Jean Farine, Pédale Sisteronnaise ; 7e, Roger Carbonnel, V. C. Manosquin ; 8e, Michel Calegari, A. C. Oraisonnais ; 9e, Marcel Nalin, S. C. Volxien ; 10e, Jean-Marie Pons, A. C. Oraisonnais.

Nous ne saurions terminer sans adresser tous nos remerciements et nos félicitations aux organisateurs et aux coureurs pour leur belle conduite.

En tête du Progrès

La Traction Avant Citroën colle à la route, sur route mouillée comme sur route sèche, parce que tirée par l'avant, parce que son centre de gravité est placé très près du sol et que le poids est judicieusement réparti sur les quatre roues.

Avec elle seule, vous pouvez en toute sécurité rouler à 100 par temps de pluie et prendre les virages à 80.

Le Garage CHARMASSON, concessionnaire exclusif de la marque Citroën, à GAP, et le Garage AILHAUD et Cie, à SISTERON, Agent pour la région, vous proposent l'essai gratuit de la Traction Avant sur un circuit présentant toutes les difficultés de la route.

Chronique Locale et Regionale

SISTERON

Sisteron à l'écran. — Nos concitoyens qui, mercredi dans la journée vaquaient à leurs affaires dans la ville seront heureux d'apprendre que leur personnalité se profilera sur l'écran de la salle des Variétés Lundi prochain 25 Avril à 21 heures.

Ce film composé d'évènements locaux a été pris par le service spécial de reportage qui était cette semaine dans notre ville.

C'est donc une revue locale filmée et prise sur le vif que nous verrons lundi. Chacun s'y reconnaîtra dans des gestes familiers et chacun voudra se voir ou voir ses amis. La projection de ce film sera d'assez longue durée et mérite d'être vue par ceux qui l'animent.

La Direction des Variétés-Cinéma invite le public à venir voir ce film le prix des places n'est pas augmenté malgré l'importance de cette soirée. Il est recommandé de se munir d'un crayon.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Bœuf, rue Droite.

Fêtes de Pâques. — Favorisées par un soleil brillant de tout son éclat et par un mistral que nul ne demandait, les Fêtes de Pâques ont été l'occasion pour nos concitoyens qui, mettant à profit ces deux journées dominicales ont excursionné soit à pied ou encore en automobile.

Notre ville qui se trouve sur la ligne Nice-Grenoble, Marseille-Lyon, a vu, pendant trois jours, un défilé ininterrompu de voitures allant dans les deux sens. On se serait cru aux grands jours du mois d'Août, alors que chassés par les chaleurs torrides de la saison les gens de la ville viennent dans les Alpes respirer cet air si pur qui manque dans les grandes agglomérations.

Si nos fêtes ne comportaient pas un programme de réjouissances publiques, les Sisteronnais eurent au moins l'occasion d'applaudir les Touristes des Alpes qui donnaient un concert sur la place de la Mairie avec un programme sortant déjà de l'ordinaire, bien que quelques petites imperfections aient choqué les oreilles sensibles, imperfections qui disparaîtront bientôt, nous en sommes certains, par des études suivies avec assiduité par les musiciens qui, conscients de leur qualité s'appliqueront à les corriger de manière que les concerts qui suivront seront de plus en plus harmonieux et impeccables. Ceci dit, le public ne ménagea pas ses applaudissements à cette phalange qui voit grossir ses rangs par des adhésions nouvelles en portant son effectif à 50 exécutants et qui, bientôt, se classera la première parmi les sociétés musicales du département.

Nous entendrons encore les Touristes des Alpes à la Fête du Faubourg qui aura lieu le premier Dimanche de Mai et à laquelle ils ont été invités. Ce sera l'occasion de les applaudir une deuxième fois.

Le lundi de Pâques, notre pittoresque ville était tout à fait déserte dans l'après-midi ; chacun a mis à profit cette deuxième journée de repos pour s'en aller bien loin du bruit des autos.

De nombreuses voitures prenaient la direction des Mées où avait lieu un grand tournoi de sixte auquel prenait part notre société sportive « Sisteron-Vélo ».

Ajoutons que pendant ces trois jours de courses folles à travers la ville, sauf un accident survenu à un homme de la campagne, au pont du Buech, la circulation s'est généralement bien faite sans provoquer de gros embouteillages.

Remerciements. — M. le Curé de Sisteron remercie cordialement tous ceux qui ont prêté leur concours lors du commencement d'incendie qui s'est déclaré à la petite porte de la Cathédrale et particulièrement les pompiers qui eurent tôt fait de réduire le feu qui menaçait de s'étendre. Les gendarmes, sous la direction de leur chef, prenaient toutes dispositions utiles pour éviter tout accident.

M. le Maire, accouru aussitôt, accorda bienveillamment le concours des services municipaux pour la garde de nuit et la mise en état des lieux. Qu'il soit remercié, ainsi que M. Achard et les ouvriers qui, par leur bonne volonté, ont permis d'accomplir les offices de la semaine sainte. Bientôt tout sera réparé et la porte elle-même sera remplacée par une semblable.

La cause de l'incendie est absolument inconnue. Un coupe-circuit installé à la porte empêchait tout accident de ce côté. D'autre part aucune lumière était éclairée dans l'église. Les calorifères étaient éteints depuis huit jours.

Les Beaux-Arts s'efforceront de réparer les conséquences de cet accident qui a permis à M. le Curé de constater combien les Sisteronnais tenaient à leur église.

Que tous soient remerciés.

H. B.

Hyménée. — Mercredi dernier a été célébré en notre Mairie le mariage de Mlle Renée Bernard avec M. Clappier Pierre, employé au P. L. M. En cette heureuse circonstance il a été versé la somme de 50 frs à la caisse de l'Amicale des Mutilés Combattants et Victimes de la Guerre de Sisteron, par M. Richan, de Mison, oncle de la mariée et membre de l'Amicale des Mutilés et A. C. de Sisteron.

En remerciant le généreux donateur, le Conseil d'Administration présente ses meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Caisse Chirurgicale de Nice. — Nous informons de nouveau les adhérents à la Société de Secours Mutuels et à la Caisse Chirurgicale de Nice, qui n'ont pas payé leur cotisation pour l'année 1938, de vouloir bien se mettre en règle avec M. Siard Marius pour la Mutualité, et avec M. Paul Bertrand, rue du Jalet, pour la Caisse Chirurgicale.

Tout retard apporté au versement des cotisations peut les priver des avantages qu'accordent ces deux Caisses.

Coordination des Transports. — Carnet de bord. — Un décret du 31 Décembre 1937 a créé l'obligation, pour les personnes effectuant des transports privés, de tenir un carnet de bord.

On entend par « Transports privés » les transports de marchandises effectués par une personne où une Société pour ses propres besoins, pour déplacer des marchandises lui appartenant, ou faisant l'objet de son commerce, de son industrie, ou de son exploitation, au moyen de véhicules lui appartenant ou mis à sa disposition exclusive pour une durée ininterrompue d'au moins trois mois.

Il résulte des dispositions combinées des décrets des 15 Décembre 1937 sur le camionnage rural et du 7 Avril 1938 sur le camionnage urbain que, pour le Département des Basses-Alpes, sont exemptés de la sujétion du carnet de bord les transporteurs privés qui ne sortent pas de la zone constituée par la Commune du siège de leur exploitation et les communes limitrophes.

Sapeurs-Pompiers de Sisteron. - Remerciements. — La subdivision des sapeurs-pompiers adresse ses remerciements à M. le Chanoine Brun pour le don de 50 francs effectué à l'occasion du concours apporté lors du sinistre survenuu à la cathédrale de Sisteron.

Union Mutuelle des Femmes de Sisteron. — L'Union Mutuelle des Femmes remercie bien sincèrement Madame Veuve Bernard pour le don généreux de 50 frs qu'elle a versé à la caisse au sujet du mariage de sa fille Renée. La Société adresse ses félicitations et ses souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

L'Union Mutuelle invite les sociétaires qui font partie de la caisse chirurgicale à verser leurs cotisations avant le 30 Avril. Passé ce délai la société fera encaisser à domicile. Les cotisations seront augmentées de 1 fr. 50 pour frais d'encaissement.

?

Dans la Salle de l'ELDO
DIMANCHE 22 MAI 1938
retenez cette date
pour une NUITEE DANSANTE
organisée par le Salon SYLVAIN

P. T. T. — *Avis de Concours.* — Un concours pour le recrutement de surnuméraires du sexe masculin sera ouvert, au chef-lieu de chaque département, les 11, 12 et 13 Juillet 1938.

La liste d'inscription des candidatures sera close le 11 Juin 1938 au soir.

Les candidats devront être âgés de 18 ans au moins et de 25 ans au plus dans le courant de l'année 1938.

Par exception cette limite d'âge peut être reculée jusqu'à 30 ans pour les candidats pourvus d'un emploi dans l'Administration.

Les postulants présents sous les drapeaux pourront être autorisés à concourir quelle que soit la date de leur libération.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 1.300.

Les demandes de renseignements complémentaires et de participation au concours devront, pour le Département des Basses-Alpes, être adressées à la Direction des P.T.T. à Digne par l'intermédiaire du bureau des P. T. T. de la résidence des candidats.

© VILLE DE SISTERON

Hyménée. — A l'occasion du mariage de M. Henri Faure et Mlle Yvonne Bouverot, il a été remis à l'Officier de l'Etat-Civil la somme de 50 francs à répartir comme argent de poche aux vieillards hospitalisés de notre hôpital.

Nos remerciements et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

∴

A l'occasion du mariage de Mlle Renée Bernard avec M. Pierre Clappier, il a été versé à l'Officier de l'Etat-Civil la somme de 100 francs à répartir comme argent de poche aux vieillards de notre hôpital ; la somme de 50 francs pour être versée à la Société Musicale Les Touristes des Alpes ; la somme de 50 francs pour la caisse des sapeurs-pompiers de notre ville.

Nos remerciements et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

ETAT-CIVIL

du 15 au 22 Avril

NAISSANCES

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

MARIAGES

Pierre Louis Clappier, employé au P. L. M. demeurant et domicilié à Sisteron et Renée Félicie Maximilienne Bernard, s. p., demeurant et domiciliée à Sisteron.

Henri Amédée Faure, agent d'assurances, demeurant et domicilié à Sisteron et Yvonne Marie Louise Bouverot, sans profession, demeurant à Sisteron.

DÉCÈS

Ginette Louise Curnier, 1 mois, quartier de l'Adrech.

VALERNES

Recensement des chevaux, juments, mules et mulets. — Les cultivateurs qui ont acheté ou vendu des chevaux, juments, mules ou mulets depuis leur déclaration, sont priés de faire connaître au secrétariat de la mairie cette nouvelle mutation de façon à ce que l'état, qui doit être présenté à la Commission de recensement le 5 Mai 1938, à 14 h., soit rigoureusement exact.

∴

Secours aux victimes de la fièvre aphteuse. — Le Maire de Valernes informe les cultivateurs qu'ils peuvent percevoir des secours pour pertes de bétail du fait de la fièvre aphteuse.

Les personnes intéressées peuvent demander tous renseignements utiles au secrétariat de la Mairie.

Avis

Madame Maurice ALLEGRE prévient les Dames, qu'elle vient d'ouvrir un Atelier de Modiste, situé Rue Paul Arène, 3me étage, maison Bernard, coiffeur.

Les Dames trouveront aux meilleures conditions, tous les modèles, haute nouveauté

Madame ALLEGRE se charge des réparations.

A VENDRE :

Commerce de vins

liqueurs, bière et limonade dans la région.

S'adresser à Me ESMIEU notaire.

A VENDRE :

Camionnette Citroën

B. 14 bâchée, très bon état général : 4.000 francs ;

Vélo-Moteur

3 Vitesses. Neuf. Valeur réelle : 3.500 francs, pour 2.600 francs ;

Plusieurs ruches

peuplées et complètes à cadres, 200 francs. Prix à débattre.

S'adresser à M. BONTOUX Clément, Apiculteur à SISTERON.

CASINO-CINEMA

Cette semaine :

ACTUALITES-PARAMOUNT

La Semaine Prochaine : Maurice CHEVALIER dans... AVEC LE SOURIRE

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

DEUX GRANDS FILMS

JACOTTE, la petite Shirley française dans....

JACQUE et JACOTTE

avec... Roger TREVILLE
Germaine ROGER
Marcelle CARPENTIER
et Milly MATHIS

Film gai, espiègle et délicieux par son intrigue et son sentiment.

En premièer partie :

Cœurs Ardents

Un film d'espionnage et d'amour

En raison de l'importance de la 1re partie, les Actualités passeront après l'ent'acte.

La Semaine Prochaine :
programme corsé avec...
TOUT VA TRES BIEN...
MADAME LA MARQUISE
film interdit un peu partout sauf à Sisteron et....
QUAND L'ALOUETTE CHANTE

Les carnets de bord

pour les entrepreneurs de transports sont en vente à la Librairie Lieutier

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS. 44, Bd SÉBASTOPOL En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances ni interruption de travail, les hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

DIGNE — 7 Mai, Hôtel Boyer Mistre.

FORCALQUIER — 8 Mai, Hôtel des Voyageurs.

SISTERON — 9 Mai, Modern'Hôtel des Acacias.

LARAGNE — 10 Mai, Grand Hôtel Moderne.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices. Orthopédie GLASER. 44 Bd Sébastopol. PARIS

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON.

VENTE

de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par Me BUES, Notaire à SISTERON, le trente Mars mil neuf cent trente huit, enregistré le premier Avril même année folio 91, numéro 697, Monsieur Payan Auguste TOURNIAIRE, Boulanger, et Madame Fernande Hortense Honorine PLAUCHUD, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, ont vendu à Monsieur Marius Justin BERNAUDON, Ouvrier Boulanger, demeurant à MONTDAUPHIN, le Fonds de Commerce de

Boulangerie - Patisserie

exploité à SISTERON, Rue Droite numéro 38, comprenant la clientèle, l'enseigne, le nom commercial et l'achalandage y attachés, le droit au bail des locaux où ledit Fonds s'exerce, les objets mobiliers et le matériel servant à son exploitation, et les marchandises s'y trouvant.

La présente vente a été publiée dans le Bulletin Officiel des Ventes et cessions de Fonds de Commerce du treize Avril mil neuf cent trente huit.

Les oppositions devront être faites à peine de forclusion dans les dix jours de la présente insertion et seront reçues à l'étude de Me BUES, Notaire.

Cette insertion est faite en renouvellement de celle parue dans le même journal à la date du neuf Avril mil neuf cent trente huit.

Pour deuxième insertion,

BUES.

Un très bon conseil

Asthmatiques, catarrheux, oppressés, employez la Poudre Louis Legras, dont parlent tous les journaux ; c'est le véritable spécifique de la suffocation. Ce merveilleux remède, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, dissipe instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Prix de la boîte 6 francs 15 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

Service Régulier
Sisteron - Digne - Nice

HORAIRE :

Sisteron	(*Départ*)	7 h 15	Nice	(*Départ*)	12 h
Digne		8 h	Antibes		12 h 30
Saint-André		9 h	Cannes		13 h
Castellane		9 h 30	Grasse		13 h 30
Saint-Vallier		11 h 15	Saint-Vallier		13 h 45
Grasse		11 h 30	Castellane		15 h 30
Cannes		12 h	Saint-André		16 h
Antibes		12 h 15	Digne		17 h 15
Nice	(*Arrivée*)	12 h 45	Sisteron	(*Arrivée*)	18 h

Correspondance pour : VEYNES, GAP, BRIANÇON

Départ de Sisteron :

Bureau de Taxis, J. GALVEZ, 12, Rue de Provence — Téléphone 2

Départ de Nice : Gare Municipale d'Autobus.

Essayer la nouvelle coupe
avec les rayures droites
à la Maison

Ladislas VIDA

Tailleur-Couturier — Coupeur diplômé

Rue de Provence — SISTERON

Des complets, garantis impeccables
à tous points de vue
Prix sans concurrence à qualité égale

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

SOMMES ACHETEURS :

Huile d'olive pure

impropre à la consommation.

S'adresser à la Marbrerie CAFFIN Sisteron.

ON DEMANDE :

une bonne

âgée de plus de 18 ans.

S'adresser au Bureau du Journal.

Charles FERAUD

T. S. F.

Rue Droite — SISTERON

Ventes — Echanges — Réparations

A VENDRE :

GARAGE

S'adresser à Me Buès, Notaire.

L'Almanach Mathieu de la Drome est en vente à la Librairie Lieutier.

PAR TOUS LES TEMPS ET A TOUTE HEURE DU JOUR
vous réussirez tous vos clichés en utilisant la
Pellicule **SUPER LUMICHROME LUMIÈRE**
Demandez-nous des
Pellicules Super-Lumichrome
et confiez-nous vos développements et tirages auxquels nous apporterons tous nos soins.

EN VENTE chez...

H. BOIS

Photographe - Spécialiste

52, Rue Droite — SISTERON

Les dixièmes de billets de la Loterie Nationale

4me tranche 1938

sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite, SISTERON.

© VILLE DE SISTERON

Banque Nationale
pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés
SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS
R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP
12, Rue Carnot
Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON
Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

Vous trouverez à l'
IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE
M. Pascal-Lieutier

25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48

ous les Imprimés
ous les Timbres en Caoutchouc
ous les Livres
outes les Fournitures Scolaires

Sisteron - Journal
est en vente
à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;
à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau
et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —

Fonctionnaires, Agents des Services Publics, Corps élus et constitués assurez vos véhicules à moteur à « La garantie Mutuelle des Fonctionnaires et employés de l'Etat et du Services Publics », entreprise privée régie par le décret-loi du 8 aout 1935.

Renseignements: F. Jauffret-Veyan, 4, rue Neuve Saint-Charles, Avignon, Télép. 20-58. L'été aux Mées et à Riez.

DU GOUT DES PRIX
DE LA QUALITE
Une seule adresse :

Ladislas VIDA
tailleur
Rue de Provence — SISTERON
COMPLETS ET PARDESSUS
haute nouveauté
Draperies Française et Anglaise.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

Contes et Légendes de nos Alpes
par Emile ROUX-PARASSAC
de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD
de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.

Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.
en vente à la Librairie Lieutier.

Service Régulier par Autocars
SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.2
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports*
Boulevard Gassendi, Tél. 0.86

Sisteron (départ)	6 h. 45	13 h. 00
Peipin (gare)	6 h. 53	13 h. 08
Volonne	7 h. 03	13 h. 18
Château-Arnoux	7 h. 08	13 h. 22
Malijai	7 h. 20	13 h. 35
Les Grillons - M.	7 h. 30	13 h. 45
Digne (arrivée)	7 h. 45	14 h. 00
Digne (départ)	9 h. 00	17 h. 00
Les Grillons - M.	9 h. 15	17 h. 15
Malijai	9 h. 25	17 h. 25
Château-Arnoux	9 h. 37	17 h. 37
Volonne	9 h. 42	17 h. 42
Peipin (gare)	9 h. 52	17 h. 52
Sisteron (arrivée)	10 h. 00	18 h. 0o

Le départ de Sisteron de 6 h. 45 assure la correspondance à Malijai avec le car pour Avignon par Cavaillon.

MALADIES de la FEMME

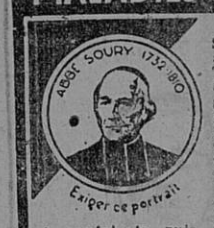

LE FIBROME

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, *Fibromes*, et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La femme se préoccupe peu, d'abord, de ces inconvénients, puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. *Le Fibrome* se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses, il faut bien dire et redire : Faites une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

N'hésitez pas car il y va de votre santé, et sachez bien que la
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
composée de plantes spéciales est le remède par excellence contre les Maladies intérieures de la Femme : Métrites, *Fibromes*, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du Retour d'Age, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

N. 13

Bien exiger la véritable
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature
Mag Dumontier

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS
(Réponses à nos lecteurs)
vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES
font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de
L'AGRICULTURE NOUVELLE
un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

SYPHILIS Guérison assurée par le **TREPARGYL** seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le **LYROL**, seule méthode interne et vaginale. La boîte : 39f.60. Cure compl. 118 fr. *Toutes Phies* ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par **UGYL**. Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon 39f.60 Le trait. complet 118 fr. *Toutes Phies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Ecoulements Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par **UGEOL**, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

en vente à la Librairie LIEUTIER.

N'ACHETEZ PAS UN POSTE PAR CORRESPONDANCE

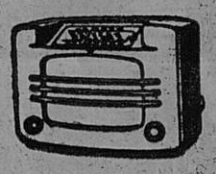

Un récepteur de T.S.F. doit être essayé sur place chez un commerçant compétent qui peut, à tout moment, intervenir en cas de panne.
Ne vous laissez pas tenter par les offres alléchantes de maisons situées à 1.000 kilomètres de chez vous. Achetez sur place, en nouveau

PHILIPS chez

C. FIASTRE & M. SCALA
Rue de Provence — SISTERON — Téléphone 101
Station Service — Station Service

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à
AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53 Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

COMMERÇANTS INDUSTRIELS
pour remédier à la crise
faites de la publicité dans
SISTERON-JOURNAL

Société Générale
Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France
Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON
Jours de Marchés et Foires
Toutes opérations de Banque et de Bourse
— *Avances aux Eleveurs* —
R. C. SEINE 64.462

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire

© VILLE DE SISTERON